

Département du Doubs

Commune de VILLERS-BUZON

Plan Local d'Urbanisme

Légende :

-  Limite de zones
- UA** Noms de zones
-  Emplacements Réservés
-  Espaces Boisés Classés

Echelle 1/2500

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :

Le Maire

[TOPOS - Atelier d'Urbanisme](#)

11, rue Christiaan Huygens - 25000 BESANCON

Téléphone : 03.81.51.70.92 E-mail : agence.francheconte@toposweb.com

UA : Zone d'habitats anciens
UB : Zone d'extensions urbaines
UB1 : Zone d'extensions urbaines impactée par des contraintes topographiques
UBj : Zone de jardins
UE : Zone d'équipements collectifs
1AU : Zone à urbaniser à moyen et court terme
1AUEi : Zone destinée à la réalisation d'équipements collectifs, inondable
1AUX : Zone destinée à la réalisation d'une zone d'activité
2AU : Zone à urbaniser à plus long terme
A : Zone agricole
N : Zone naturelle et paysagère à protéger
NZh : Zone naturelle humide à protéger

